



FEDERATION DES ASSOCIATIONS TURQUES
DE SUISSE ROMANDE

BATI İSVİÇRE TÜRK DERNEKLERİ
FEDERASYONU

Newsletter

No 10

14.10.2011

Version française

LES TITRES

- Elections fédérales 2011
- Formulaire d'inscription pour membre individuel

Chers membres et amis de la Turquie,

Dans ce nouveau numéro de notre Newsletter, nous souhaitons vous apporter des informations concernant les prochaines Elections fédérales.

A ceux qui reçoivent cette Newsletter par la poste, nous demandons à nouveau de bien vouloir nous envoyer leurs adresses e-mail à info@fat-sr.com, ceci par souci d'économie et d'efficacité. Merci également de nous communiquer un éventuel changement de votre adresse e-mail.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre information.

Elections fédérales du 23 octobre 2011

Comme vous le savez, notre Fédération fait un grand effort de communication auprès du monde politique et obtient beaucoup d'échos favorables et encourageants.

Dans ce contexte et dans la perspective des Elections fédérales du 23 octobre 2011, nous avons organisé de multiples rencontres avec les candidats de divers partis au Conseil national et au Conseil des Etats.

Fédération des Associations Turques de Suisse Romande
9, Rue de Crissier CP 648 - 1020 Renens / Suisse
E-mail: info@fat-sr.com; Fax: 021 566 71 83

Lors de ces rencontres, nous avons eu l'opportunité de présenter les préoccupations de notre communauté sur divers sujets tels que: intégration, sécurité, retraites, assurances sociales, emploi, fiscalité, écologie et énergie, politiques familiales,

Nous avons constaté une convergence de nos points de vue sur ces thèmes avec, notamment, ceux des candidats dont les noms figurent ci-dessous.

Vu l'importance de ces élections sur notre vie de tous les jours et sur la construction de notre avenir et de celui de nos enfants, nous pensons qu'il est indispensable que nous allions tous voter.

Il nous importe de rappeler qu'il n'est nullement dans notre intention d'interférer avec vos choix politiques et que nous respectons infiniment la liberté de vote de chacun. Néanmoins, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que l'élection des candidats que nous citons ici pourra avoir une répercussion très positive quant à vos préoccupations.

Par ailleurs, nous précisons que tous ces candidats ont une approche très positive et amicale des Suisses d'origine turque et de la Turquie. Ils nous ont exprimé leur désir et intention de travailler au développement de relations harmonieuses entre la Suisse et la Turquie, et cela sur tous les plans.

Candidats du Canton de Vaud que nous recommandons:

Olivier Français (liste 09), Jean-Pierre Grin (liste 12), Stefan Nellen (liste 17), Guy Parmelin (liste 12 et Conseil des Etats), Luc Recordon (liste 18 et Conseil des Etats), Eric Voruz (liste 06).

Candidats du Canton de Genève que nous recommandons:

Murat Julian Alder (liste 13), Robert Cramer (Conseil des Etats), Danièle Magnin (liste 12), Yves Nidegger (liste 09), Soli Pardo (liste 12 et Conseil des Etats), Mauro Poggia (liste 12 et Conseil des Etats).

Parmi les noms cités, MM Parmelin, Grin (Vaud), Mme/MM Magnin, Nidegger, Pardo, Poggia (Genève), nous ont promis de nous aider à empêcher la construction du funeste "Mémorial arménien" sur l'Esplanade Saint-Antoine à Genève.

Ce monument, fruit de l'intense lobbying d'activistes arméniens, est contraire à l'esprit de Genève et à la paix sociale qui caractérise cette ville internationale. Il sabote les protocoles de Zurich, d'octobre 2009, que nous avons soutenus dès la première heure et dans lesquels la Suisse s'est investie avec succès, et empêchera la réconciliation entre les communautés turques et arméniennes que nous souhaitons depuis longtemps. (voir notre Newsletter No 9 concernant ce mémorial, constitué de 9 réverbères de 8m50 de haut, répartis sur toute la surface de l'esplanade, ce qui en ferait le mémorial arménien le plus imposant d'Europe !).

D'autre part, ces derniers candidats, s'ils sont élus à Berne, nous ont promis de travailler à la modification de l'article 261bis du Code pénal, dont l'utilisation abusive restreint notre liberté d'expression, sous menace de peine d'emprisonnement, au sujet des événements de 1915, survenus sous l'Empire ottoman. Aussi est-il très important de favoriser l'élection de ces candidats (voir pages 3 et 4 en relation avec le travail de MM Parmelin et Nidegger).

Nous constatons avec tristesse que certains candidats font fi de l'existence et des préoccupations des Suisses d'origine turque, et nous traitent de "négationnistes" (Carlo Sommaruga), comme le montre le document électoral du lobby arménien dont nous donnons des extraits en pages 5, 6 et 7.

A vous de juger au moment de voter !

Note importante:

Lors de votre vote pour le Conseil national, il vous est possible d'ajouter sur votre bulletin de vote les noms des candidats que nous avons cités, même s'il s'agit du bulletin d'un autre parti.

Il vous est également possible d'inscrire 2 fois le nom d'un candidat, sans dépasser toutefois le chiffre de 18 noms pour Vaud et de 11 noms pour Genève.

Curia Vista - Objets parlementaires

10.5288 – Heure des questions. Question

Processus de paix entre l'Arménie et la Turquie. Où en est-on?

Déposé par



Parmelin Guy

Date de dépôt

14.06.2010

Déposé au

Conseil national

Etat des délibérations

Liquidé

Texte déposé

La Suisse a oeuvré avec succès comme "facilitatrice" entre la Turquie et l'Arménie; or, depuis quelque temps, il semble qu'il y ait blocage du côté arménien et que l'application des accords signés soit remise en question.

Quelles initiatives concrètes compte entreprendre le Conseil fédéral pour que la partie arménienne remplisse ses engagements afin que le processus devant conduire à un rétablissement complet de relations normales entre les deux Etats puisse aller à son terme?

Réponse du Conseil fédéral du 14.06.2010

La signature des Protocoles de Zurich en octobre dernier a représenté une étape déterminante de la normalisation progressive des relations entre l'Arménie et la Turquie. La prochaine étape est celle de la ratification par les deux Parlements respectifs, qui permettra la mise en oeuvre des protocoles. Cette étape n'a été franchie ni à Erevan ni à Ankara. Le DFAE reste en contact avec les parties, à leur disposition pour continuer à faciliter autant que possible ce processus.

Curia Vista - Objets parlementaires

11.5441 – Heure des questions. Question

Relations entre la Suisse et la Turquie



Déposé par Nidegger Yves

Date de dépôt 21.09.2011

Déposé au Conseil national

Etat des délibérations Liquidé

Texte déposé

- Dans quelle mesure les relations entre la Suisse et la Turquie ont-elles évolué avec le dynamisme économique particulier que connaît ce pays?

- Comment le Conseil fédéral évalue-t-il l'impact sur la communauté turque de Suisse et sur les rapports entre la Suisse et la Turquie de la décision de la Ville de Genève, siège des Nations Unies, d'ériger un imposant monument commémoratif du génocide arménien sans attendre sur ce point les conclusions des historiens de la sous-commission historique du protocole de Zurich?

Réponse du Conseil fédéral du 26.09.2011

La Turquie est un partenaire important pour la Suisse. La Suisse figure parmi les 20 premiers partenaires commerciaux de la Turquie et le volume total des échanges se monte à 2,5 milliards de francs. Avec 2 milliards de dollars environ, la Suisse est également un investisseur important en Turquie où 450 entreprises suisses sont présentes pour 14 000 emplois.

Les relations sont donc intenses et le Conseil fédéral y accorde une grande priorité. Par exemple, le Conseil fédéral a reçu le président de la République turque en novembre dernier pour une visite d'Etat et le chef du Département fédéral de l'économie a effectué une visite en Turquie en août de cette année. Les relations officielles sont bonnes et nous offrent la possibilité d'aborder des questions difficiles d'une manière constructive.

Les autorités turques sont informées du projet de monument à Genève et n'y sont pas indifférentes. Ceci étant, l'octroi d'un permis de construire pour un tel monument est de compétence communale.

Le Groupe parlementaire Suisse-Arménie
a le grand plaisir d'inviter tous les membres de la
Communauté arménienne du Canton de Genève
à
une soirée d'information sur les
Elections fédérales 2011
Jeudi 6 octobre 2011
au Centre arménien de Genève à 20h30

Certains des candidats genevois, qui pendant la dernière législature ont participé activement aux travaux organisés par le Groupe parlementaire Suisse-Arménie, auront l'occasion de s'exprimer de vive voix sur des sujets qui sont au centre des préoccupations de la Communauté arménienne de Genève. Les députés sortants, les Conseillers nationaux **Ueli Leuenberger (Président des Verts suisses)**, **Carlo Sommaruga (Parti socialiste)**, **Luc Barthassat (Parti Démocrate-chrétien)** ainsi que le **Conseiller aux Etats Robert Cramer (Les Verts suisses)**, ont exceptionnellement accepté d'être présents à cette occasion et de répondre à nos questions. Ils seront accompagnés par le **vice Président du Parti radical suisse, Pierre Weiss**, lui aussi candidat au Conseil national.

Ces candidats ont soutenu jusqu'à aujourd'hui les principes et les valeurs de solidarité qui sont aussi ceux du peuple arménien et ils continuent à traduire nos préoccupations au Parlement fédéral ainsi qu'auprès du monde politique genevois.

Votre participation jeudi soir et votre vote **le 23 octobre** prochain leur donnera un message bien précis. Nous sommes tous appelés à présencier nombreux et à leur exprimer notre soutien. C'est fondamental.

Sarkis Shahinian

Groupe parlementaire Suisse-Arménie

Secrétaire général



Elections fédérales 2011

Présentation de candidats et candidates genevois
par le Groupe parlementaire Suisse-Arménie

Le 23 octobre 2011 se tiendront les prochaines élections fédérales et les membres de la communauté arménienne de Suisse sont aussi appelés à se prononcer.

Pendant la dernière législature, le Groupe parlementaire Suisse-Arménie a eu le plaisir de travailler assidûment avec les deux coprésidents, les Conseillers nationaux Ueli Leuenberger et Dominique de Buman, à un grand nombre de projets qui se sont avérés importants sur le plan de la sensibilisation des députés des deux Chambres à Berne.

Tout d'abord, le voyage de sept parlementaires en Arménie en automne 2008 s'est concrétisé par une visite de très haut niveau, lorsque nos députés se sont vu octroyer un accueil digne d'une visite d'Etat par les autorités arméniennes. La visite n'aurait pas pu se réaliser sans l'appui logistique et organisationnel de l'Ambassade d'Arménie en Suisse. Nous comptons répéter cette expérience dans le cadre de la prochaine législature, cette fois incluant aussi une visite dans le Haut-Karabagh, qui permettra à nos élus de mieux comprendre la réalité quotidienne de cette région, efficace sur le plan de l'organisation de la chose publique, de l'approvisionnement de l'énergie, du maintien des valeurs culturelles, mais qui est confrontée à de sérieuses questions de sécurité.

Le Groupe a été aussi à l'origine d'une rencontre conviviale entre la délégation arménienne et une dizaine de députés suisses fin septembre 2010, lors de la visite à Berne du président du Parlement arménien M. Hovig Aprahamian, ainsi que d'un *hearing* sur le potentiel économique de l'Arménie au Palais fédéral. Non en dernier, la coprésidence a participé, toujours au premier rang, à toutes les manifestations de commémoration du génocide des Arméniens à Berne, ainsi qu'aux conférences de presse en ce sens organisées avec la collaboration de l'Association Suisse-Arménie.

En outre, nous rappelons des projets fondamentaux caractérisant le premier semestre 2011, tel que la réédition de la documentation sur la destruction de la nécropole de Djougha et sa distribution aux parlementaires suisses et aux fonctionnaires fédéraux, avec la brochure « Haut-Karabagh. Droits humains, droit international et aspects géopolitiques », lors de l'audition d'experts qui s'est tenue au Palais fédéral le 16 mars dernier (v. article dans *Artzakank* n° 174).

Pour conclure, notre Groupe a organisé pour les parlementaires fédéraux, avec la collaboration de l'Association pour les peuples menacés, la projection exceptionnelle du Film « Aghet : Ein Völkermord », en présence du réalisateur Eric Friedler ainsi que l'auteur et militant pour les droits de l'homme en Turquie Dogan Akhanli. Ces projets n'auraient pas pu être réalisés sans l'appui politique de tout le Groupe parlementaire et notamment de celui de ses deux coprésidents.



Ueli Leuenberger, président des Verts suisses, se présente au **Conseil national** après deux législatures consécutives. Grâce à sa sensibilité pour les questions relatives aux droits humains et au droit à l'autodétermination des peuples, il reste une référence solide pour notre communauté. La

reconnaissance du génocide des Arméniens, en décembre 2003, lui doit énormément. Sa présence, avec son coprésident fribourgeois, dans le travail politique au Parlement avec des interventions pointues soumises au Conseil fédéral pour empêcher la banalisation du génocide et la requête au Gouvernement suisse de reconnaître formellement ce génocide, est fondamentale pour les électrices et les électeurs suisses d'origine arménienne. Aussi, on n'oubliera jamais sa participation aux côtés de la communauté arménienne à la conférence de presse tenue après le procès à Lausanne (mars 2007) contre le négationniste Dogu Perinçek, condamné ensuite définitivement par le Tribunal fédéral. Le président des Verts suisses a plusieurs fois regretté la faible présence diplomatique de l'Arménie à Berne, notamment celle de son Ambassadeur, un point de vue partagé par la presque totalité des parlementaires interrogés.

À la veille des élections, notre Groupe a posé aux députés genevois ayant démontré le plus d'intérêt à nos activités des questions relevant des arguments qui touchent de près la vie de notre communauté et qui intéressent aussi la sécurité de la population du Haut-Karabagh. Les voilà ainsi résumées:

1. La communauté arménienne de Genève est confrontée à une vague de négationnisme qui vise à bloquer la construction du mémorial du génocide et dont l'inauguration est prévue pour 2013. À votre avis, comment doit se comporter le Conseil administratif (CA), qui a déjà donné son aval définitif pour cette réalisation, et qui est actuellement soumis à une pression inouïe de la part de la Fédération des associations turques de Suisse romande ?
2. Dans ce contexte, est-il admissible que le DFAE fasse des pressions sur le CA ?
3. Les pourparlers concernant le conflit du Haut-Karabagh sont entrés dans une phase délicate, après l'échec du sommet de Kazan (24 juin 2011), lorsque l'Azerbaïdjan a changé d'avis à la dernière minute sur une feuille de route déjà concordée deux semaines auparavant par les ministres respectifs des affaires étrangères. Le président Aliyev hausse le ton concernant une possible solution armée et augmente le budget militaire de son pays à 3,3 milliards de dollars US (l'Arménie en est à 400 millions de dollars US) pour la seule année 2011. Ce comportement, ainsi que la destruction de la nécropole de Djougha en 2005 (que notre Groupe parlementaire a dénoncée à l'UNESCO en 2006) démontrent que les habitants de l'enclave ne >>>>

Elections fédérales 2011

»»»peuvent pas vivre en sécurité sous l'administration azer-baidjanaise. Êtes-vous prêts à soutenir le principe de l'autodétermination du Karabagh, à côté des autres principes dits de Madrid (inviolabilité de la frontière et non recours à la solution militaire) ?

4. Qu'est-ce qu'il faut faire, à votre avis, pour accroître l'attention des parlementaires suisses sur ce conflit ? Est-ce que les activités de notre Groupe parlementaire vont dans la bonne direction ?
5. Pendant la prochaine législature, notre groupe compte organiser un nouveau voyage en Arménie et voudrait cette fois visiter aussi le Karabagh, pour voir de ses propres yeux comment les habitants de cette région vivent et quels sont leurs problèmes quotidiens. Êtes-vous prêt à participer à ce voyage et à visiter le Karabagh ?
6. Quel est votre avis sur la présence diplomatique de l'Arménie à Berne ?
7. Qu'est-ce que vous voudriez que notre Groupe fasse, en plus ou de différent, par rapport aux activités déjà accomplies jusqu'à ce jour ?

Les autres candidats au Conseil national



Luc Barthassat,
Parti Démocrate-chrétien (PDC)
(se présente aussi au Conseil aux Etats).

1. Le CA doit respecter ses engagements. Il est inadmissible que la Fédération des associations turques fasse des pressions de la sorte, en niant l'évidence même de l'existence du génocide arménien.

2. Je trouve inadmissible que le DFAE agisse ainsi sans respecter l'autonomie du CA dans notre Canton de Genève. Si le DFAE a des arguments suffisamment forts et nouveaux, qu'il ait au moins le courage de les divulguer au grand jour.

3. Dans les grandes lignes, OUI.

4. L'information divulguée par le Groupe parlementaire Suisse-Arménie fait partie, par son dynamisme, des bonnes solutions, pour une bonne communication. Nous devons continuer à nous entourer de personnes de tous horizons politiques, pour une meilleure visibilité au Parlement. Nous devons sans relâche continuer à être un lien fort entre la communauté arménienne, son Ambassadeur et notre Gouvernement. Que ce soit sur les questions liées au génocide mais aussi sur les liens économiques et sociaux entre nos deux pays.

5. C'est très volontiers que je participerai à ce voyage. Celui que nous avons fait avec le Groupe en Arménie, lors de la dernière législature, était vraiment positif à tous points de vue. Il est important de se déplacer dans les pays de manière générale et d'attirer l'attention de la Suisse sur les problèmes de ses partenaires qui ont souvent besoin de notre soutien. Et c'est avec joie que j'espère pouvoir aller visiter le Karabakh.

6 et 7. La présence diplomatique, en particulier celle de son Ambassadeur charismatique et connaisseur de la cause et de son pays, Monsieur Charles Aznavour, est, me semble-t-il, très positive. Elle ne doit pas hésiter à faire appel au Groupe quand cela lui semble

nécessaire. Nous sommes prêts à continuer notre travail ensemble de manière régulière, pour le bien de tous (peut-être de manière plus forte et moins discrète !). Pourquoi ne pas organiser de manière sympathique un ou plusieurs petits apéros, à la Galerie des Alpes, pendant une session, avec des représentants de la communauté arménienne et les parlementaires. C'est peut-être un moyen de créer des contacts de manière informelle. La présence de Monsieur l'Ambassadeur est toujours un événement. Multiplier les contacts, d'une façon ou d'une autre, est d'après moi très important.



Carlo Sommaruga,
Parti socialiste (PS)

1. Le Conseil administratif doit absolument persister dans sa position d'appui de la réalisation du mémorial du génocide. Les pressions de négationnistes turcs, sur les autorités genevoises comme sur les autorités fédérales est inad-

missible.

2. En Suisse, les autorités des divers échelons institutionnels sont libres de décider dans le champ de leurs compétences. Ici, la Ville de Genève a donné un appui à la réalisation d'une œuvre d'art à la mémoire du génocide arménien. Il n'y a aucune raison d'une intervention du DFAE. Au contraire, les autorités fédérales qui se sont engagées pour que Genève reste la ville internationale des droits de l'homme, devraient se réjouir de la voir s'engager aux côtés d'une communauté victime d'un génocide. Toute ingérence du DFAE doit être dénoncée.

3. Oui, le temps est venu au Karabakh, comme dans d'autres régions du monde, d'écouter la voix des peuples afin de sortir des logiques étatiques répressives et de génocide culturel.

4. Le groupe est très bien structuré et animé. Il a un impact certain. Les rencontres de personnalités, de délégations comme les événements culturels organisés sont appréciés à leur juste valeur. Cela doit se poursuivre car le combat pour le maintien d'une majorité favorable à la reconnaissance du génocide arménien est permanent. Peut-être une coprésidence plus large avec des représentants de plus de partis permettrait de renforcer la pénétration des messages au sein de tous les partis, au moment où un groupe parlementaire d'amitié Suisse-Turquie a vu le jour.

5. Dans la mesure de mes disponibilités, je suis vivement intéressé à participer à un tel voyage parlementaire.

6. L'Azerbaïdjan et la Turquie ont des ambassadeurs très dynamiques qui ont des contacts permanents avec le monde politique et les responsables économiques. La présence diplomatique arménienne doit être dynamisée.

7. Le travail est de qualité. Il faudrait éventuellement essayer de thématiser la question mémorielle et la situation politique actuelle en collaboration avec d'autres groupes parlementaires comme celui des droits de l'homme, etc. pour renforcer l'impact déjà fort. La question de la coprésidence est évoquée ci-dessus.

Les candidats pour le Conseil aux Etats

»»»



FEDERATION DES ASSOCIATIONS TURQUES
DE SUISSE ROMANDE

BATI İSVİÇRE TÜRK DERNEKLERİ
FEDERASYONU

Formulaire pour membre individuel

Prénom, NomDate de naissance

Etat civilNombre d'enfantsAge(s)

Profession

Nationalité TR CH TR+CH Autre.....

Adresse

Tél. Fax e-mail

Tél. mobile

Associations dont vous êtes membre

Souhaitez-vous être actif dans l'une des Commissions de travail de notre Fédération énumérées ci-dessous ? (des informations détaillées seront fournies aux personnes inscrites)

- Media, relations avec les organisations officielles et civiles
- Education
- Sport et jeunesse
- Affaires sociales
- Manifestations culturelles et promotionnelles
- Commission juridique
- Recherche documentaire et archives
- Soutien et sponsoring
- Site web

Cotisation symbolique annuelle pour membre individuel : CHF 20.-

CCP : 10-192446-1 - IBAN : CH37 0900 0000 1019 2446 1

Date.....Signature.....